

**AVIS DU MAIRE**  
**COMMUNE DE SAINT NICOLAS D'ALIERMONT**

Type d'autorisation et code : CU 076 624 25 0 0075

Reçu le : 25/07/2025

Transmis le : 04/08/2025

Date d'affichage en mairie : 04/08/2025

NOM	SCI Franck VANNIER et Céline ZAZALI
ADRESSE	119 route de Dieppe 76860 OUVILLE-LA-RIVIERE
ADRESSE DES TRAVAUX	rue d'Arques 76510 SAINT-NICOLAS D'ALIERMONT
N° DE PARCELLE	AD 583

**1. AVIS SUR LE PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT**

1.1 Situation du projet	Document d'urbanisme : PLU	Envoyé le :  Risque naturel ou technologique : Servitudes : Espace boisé classé : Autre :
1.2 Construction	Existe-t-il un ou plusieurs bâtiments sur le terrain ? <b>NON</b>	
1.3 Risques et nuisances	Y'a-t-il à proximité du projet des bâtiments générant des nuisances ? <b>NON</b> Nature des nuisances : Distance par rapport au projet :  Le terrain est-il situé dans un secteur à risques ? <b>NON</b> Nature du risque :	
1.4 Antécédent	Y'a-t-il eu d'autres dossiers d'urbanisme ? <b>PAS CONNAISSANCE</b>	

**2. AVIS SUR LES ÉQUIPEMENTS DESSERVANT LE TERRAIN**

Équipements publics	Desservi / capacité	Non desservi	Longueur en mètre	Sera desservi	Avant le	Concessionnaire	Pris en charge pas la collectivité
	Suffisant			Oui / non			Oui / non
Eau potable	Suffisant						
Assainissement Eaux usées	Suffisant						
Assainissement Eaux pluviales	X					X	NON
Électricité	Suffisant						
Voie publique						Départementale / communale	Communale
Voie privée							NON

**3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA DÉFENSE INCENDIE**

Existe-t-il une réserve incendie à proximité ? oui

Le projet est-il desservi par un ou des poteaux incendies ? non

Si oui, débit : ... m3/heure et distance du projet : ... mètre (n° poteau : ...)

Deuxième débit : ... m3/heure et distance du projet : ... mètre (n° poteau : ...)

**AVIS DU MAIRE**

# COMMUNE DE SAINT NICOLAS D'ALIERMONT

## 4. PARTICIPATION D'URBANISME

Équipements propres	Le projet nécessite une extension de moins de 100 mètres du réseau public d'eau potable ou d'électricité à usage exclusif du demandeur pouvant être mis à sa charge (L.332-15 du C.U.) <b>NON</b>
Équipements publics exceptionnels	Le projet nécessite la réalisation d'équipements exceptionnels (L.332-8 du C.U.) <b>NON</b> Préciser la nature ainsi que les modalités de calcul et le montant de la participation :
PVR et PAE	Participation pour voies et réseaux (délibérée le ...) Date de la délibération spécifique : Superficie du terrain pris en compte : ... m2 Participation dans les programmes d'aménagement et d'ensemble (délibérée avant le ...) Date de la délibération spécifique : ... Superficie de plancher : ... m2

## 5. FISCALITÉ

TA	Taxe d'aménagement concertée : <b>3,5%</b> Taxe d'aménagement départementale : ...
PUP	Projet Urbain Partenarial : <b>NON</b> (L.332-11-3 du C.U.) Date de la convention : .../.../... Exonération de la part communale de la T.A. jusqu'au : .../.../... Nature des équipements pris en compte dans les PUP
ZAC	Zone d'Aménagement Concertée : <b>NON</b> Date de la délibération créant la ZAC : ... Exonération de la part communale de la TA : <b>NON</b>

## 6. AVIS SUR LE PROJET DE LA CONSTRUCTION

Aspect extérieur et abords	Observation du Maire sur l'aspect extérieur du projet (toiture, façades, clôtures...)  Sur son intégration dans l'environnement (plantations et aménagement des abords)
----------------------------	---

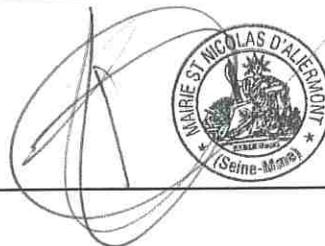
## 7. AVIS DU MAIRE

AVIS FAVORABLE

AVIS FAVORABLE AVEC PRESCRIPTIONS

AVIS DÉFAVORABLE

CACHET DE LA MAIRIE  
DATE ET SIGNATURE



04 AOUT 2025

LE MAIRE,  
BLANDINE LEFEVRE